



Sallertaine, le 14 mars 2024

Madame Florence CORCAUD

79 b chemin du Baudu

85 300 CHALLANS

Pôle Aménagement du territoire  
Dossier suivi par Alexis LAROUR  
N/Réf : 24-0520

**Objet : Votre courrier du 27 décembre 2023**

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant les parcelles AS 280 et 375 le 27 novembre 2023.

Nous avons étudié votre demande, mais à la date de réception de votre courrier, le projet d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal était d'ores et déjà stabilisé et nous n'avons pas fait évoluer le zonage.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du projet de zonage sur ces parcelles qui sera prochainement consultable à Communauté de Communes et sur notre site internet.

De plus, l'enquête publique devrait commencer à la mi-juin. Vous pourrez, le cas échéant, formuler vos remarques et vos arguments. Le projet de PLUi pourra en effet, à l'issue de l'enquête, de nouveau évoluer en fonction des remarques émises et jugées d'intérêt général par Challans Gois Communauté.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



**Challans Gois**  
Communauté

16 rue du Parc de Pont Habert  
CS 50337  
85300 SALLERTAINE  
02 51 93 56 73  
contact@challansgois.fr  
www.challansgois.fr



Le Vice-président,  
Par délégation,

Jean-Yves BILLON